

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 14 juin 2022
Date de l'affichage : 14 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 43 + 9 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 52

**OBJET : MARCHE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BORNES A VERRE –
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Numéro de la Délibération : 220623-DC-82

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. David LAZARUS, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Pascal WAWRIN.

Dont représentés :

- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Nathalie SABOT par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Robert JOYOT par Mme Danielle DEBLIECK.
- M. Philippe ELOY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- M. Pascal WAWRIN par M. Alain ARNOLD.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

Secrétaire de séance : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

**OBJET : MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BORNES A VERRE –
AUTORISATION DE SIGNATURE**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;
- La délibération n° 230622-DC-90 du 23 juin 2022 autorisant le Président ou son représentant à lancer les démarches afférentes à l'appel d'offres pour la fourniture et l'installation des bornes aériennes et enterrées sur la Thelloise ;
- L'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 juin 2023 ;
- L'avis de la commission environnement en date du 6 juin 2023 ;

Considérant :

- Qu'au vu de ces compétences, la Communauté de communes Thelloise fournit des bornes d'apport volontaire pour le verre permettant aux administrés du territoire de trier leurs déchets ;
- L'audit et le travail de terrain réalisés par le bureau d'études Verdicité ayant pour but de répondre aux axes de la Thelloise (remaillage des bornes sur l'ensemble du territoire, déplacement ou ajout de bornes, changement de bornes vétustes sur 6 communes par des bornes aériennes et/ou enterrées, changement de certaines bornes aériennes par des enterrées si nécessité et installation progressive de bornes d'apport volontaire sur la commune de Chambly) ;
- Que la publication du DCE a été réalisée le 18 avril 2023 et comporte deux lots, à savoir :
 - Lot 1 : bornes aériennes sans génie civil,
 - Lot 2 : bornes enterrées avec génie civil,
- Les offres émises déposées par les différents candidats à la date butoir du 23 mai :
 - Lot 1 : CITEC ENVIRONNEMENT, MGM et UTMP ENVIRONNEMENT
 - Lot 2 : BIR, SULO France et BLARD ENVIRONNEMENT
- L'analyse des offres réalisée par le bureau d'études Verdicité ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché pour la fourniture et l'installation des bornes d'apport volontaire pour le verre avec l'entreprise MGM pour le lot 1, bornes aériennes sans génie civil pour un montant maximum de 120 000 € HT sur la durée totale du marché (48 mois)
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché pour la fourniture et l'installation des bornes d'apport volontaire pour le verre avec l'entreprise BLARD ENVIRONNEMENT pour le lot 2, bornes enterrées avec génie civil pour un montant maximum de 420 000 € HT sur la durée totale du marché (48 mois).

***Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20230622-220623-DC-82-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Affichage : 27/06/2023